

# AMENDEMENT DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

« Cordées de la réussite »

## Cadre réservé à l'administration :

Commission :

N° ou nom du  
Programme ou du  
rapport :

## SESSION DES 19 et 20 décembre 2024

### AMENDEMENT AVEC IMPACT BUDGETAIRE :

-modification d'AE :  / AP :  / CP :

AMENDEMENT SANS IMPACT BUDGETAIRE :

### Nom et numéro du rapport :

**J400 - Investir dans l'avenir, en éclairant les choix  
d'orientation tout au long de la vie**

Pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, la Région soutient deux actions d'ouverture sociale : BRIO, et DEMO'CAMPUS destinées principalement aux jeunes issus de zones dites « politique de la ville » mais également aux territoires ruraux et éloignés des sites universitaires. Labellisés « cordées de la réussite » par l'Etat, ces dispositifs, ont bénéficié à plus de 2 200 jeunes en 2023.

Afin de poursuivre les actions d'accès à l'enseignement supérieur pour l'ensemble des jeunes, nous suggérons d'inscrire au budget primitif 2025 la délibération suivante :

### Délibéré : Dans le paragraphe 2.2 - Accompagner le maillage sur tout le territoire

#### De supprimer :

DE NE PAS DONNER SUITE aux demandes de subventions concernant le logement des jeunes et les cordées de la réussite en raison des décisions budgétaires.

#### D'ajouter :

Je vous propose d'affecter une autorisation d'engagement de 100 000 € au titre des cordées de la réussite.



Sabine Lalande  
Conseillère régionale  
du groupe L'écologie ensemble



Mélanie Cosnier  
Conseillère régionale  
du groupe L'écologie ensemble